

Création de  
la commission « Alerte »  
*Travail préparatoire*

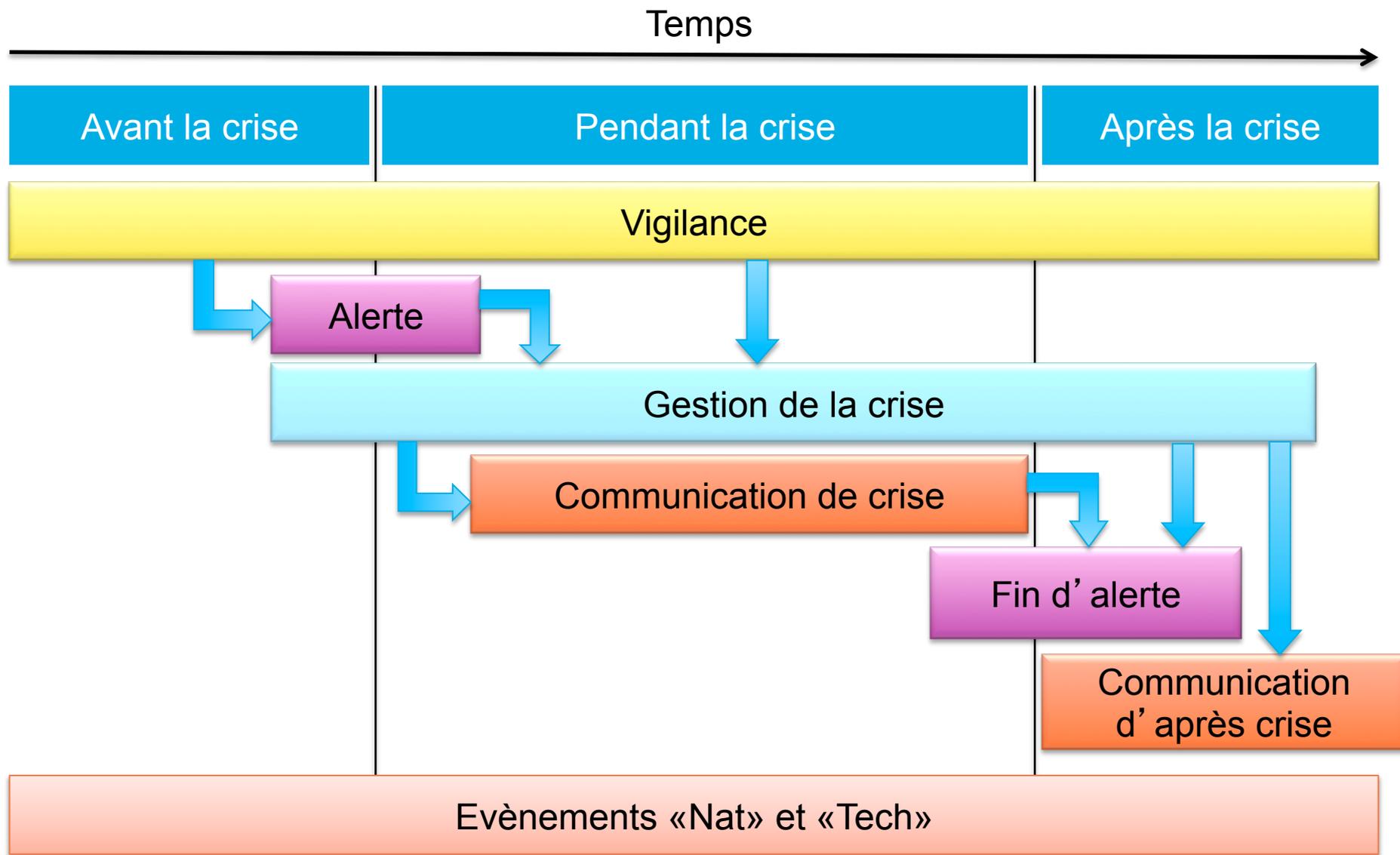
Il y a des obligations minimales/réglementaires, mais pouvons-nous faire mieux tous ensemble ?

➤ C' est l' objectif de la commission « Alerte » !

- Stabiliser le vocabulaire pour communiquer entre parties prenantes
  1. Faire la distinction entre aléa, enjeux, phénomène dangereux... vulnérabilité... risque d'origine naturelle, technologique...
  2. Faire la distinction entre information, communication, alerte et vigilance
- Faire la distinction entre les sirènes du Réseau National d'Alerte et celles des entreprises (dites PPI)
- Comprendre la gestion des risques majeurs sur le territoire de la Presqu'île d'Ambès
- Lancer la commission « Alerte » au sein du S3PI-PA

- **Le risque majeur** : risque caractérisé par **une occurrence (de l'alea) faible** mais dont la **gravité des conséquences sur les enjeux peuvent être considérables**.
- **L'aléa** : **évènement potentiellement dangereux**, caractérisé par sa probabilité d'occurrence il produit un phénomène dangereux estimée par son intensité, c'est-à-dire l'ampleur de la manifestation du phénomène. Il peut être naturel ou technologique.
- **Les enjeux** : correspondent aux populations (enjeux humains), aux biens (enjeux économiques), aux écosystèmes (enjeux écologiques), c'est-à-dire toutes les **cibles susceptibles d'être impactées par les phénomènes dangereux produits par les aléas**. Les enjeux se caractérisent par leur vulnérabilité.
- La gravité des conséquences sur les enjeux (population, écosystème, économie...) est estimée en prenant en compte **l'intensité du phénomène dangereux et la vulnérabilité des enjeux**.

- **L'information** : **contenu du message** à communiquer et des codes utilisés pour l' écrire.
- **La communication** : **moyens et techniques** qui permettent la diffusion d' un message entre un émetteur et un ou plusieurs récepteurs. C'est également le **processus de diffusion de l'information**.
- **L'alerte** : préviens de l' imminence d' une **situation mettant en jeu la sécurité de la population** et incite à se mettre à l'abri. Il y a une notion d'urgence.
- **La vigilance** : **Surveillance soutenue et attentive d' un phénomène**. Elle constitue une première information, un avertissement, qui dans de très rares cas peut conduire à l'activation d'une procédure d'alerte des populations, accompagnée de consignes comme l'ordre d'évacuation ou de mise à l'abri.



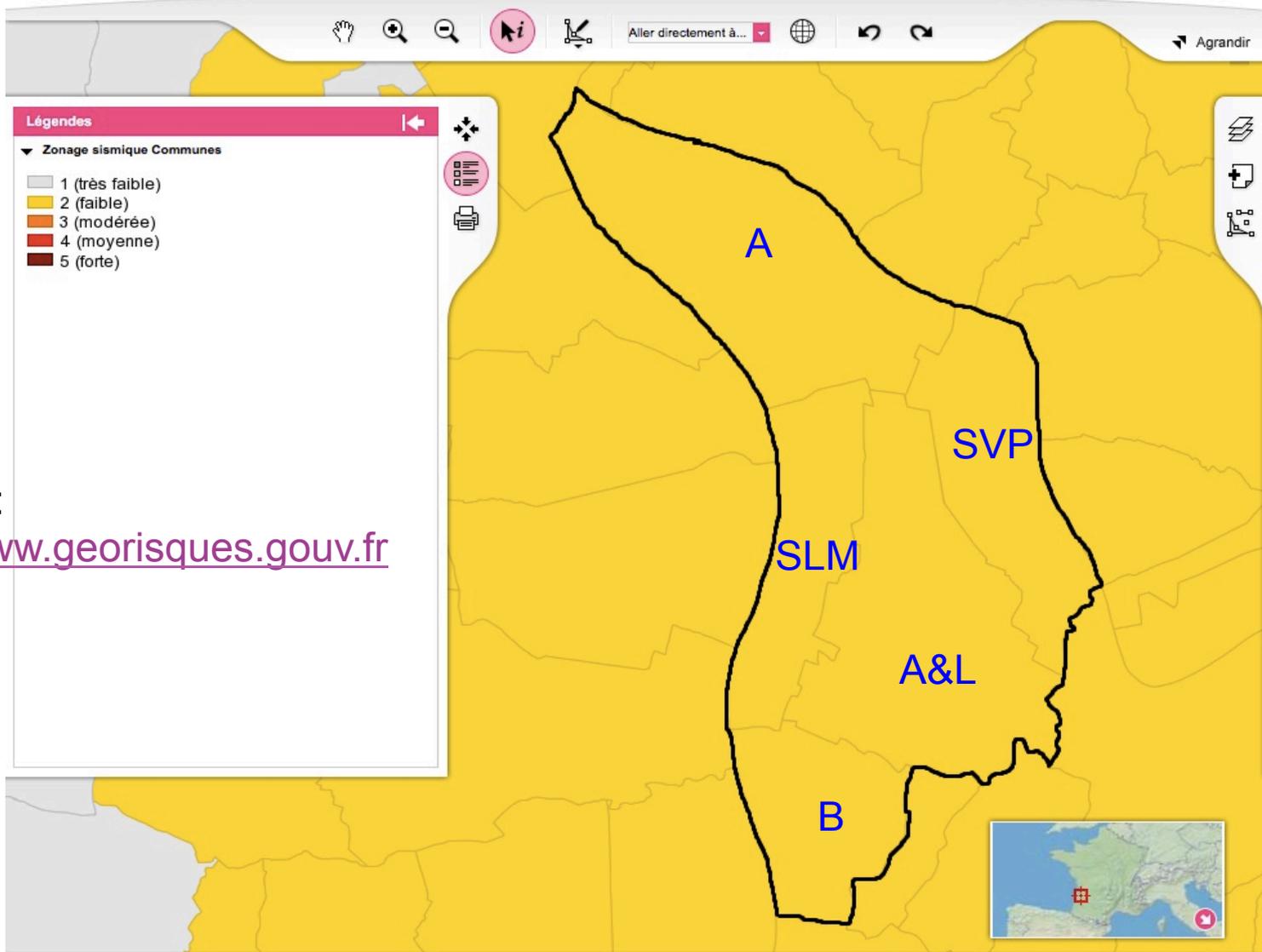
- **Le Réseau National d'Alerte (RNA)** a pour but **d'alerter les populations en cas de danger immédiat** pour qu'elles prennent les mesures de sauvegarde appropriée.
- **Les sirènes PPI** ont pour but **d'alerter les populations, qui sont présentes dans le rayon du PPI**, de la survenue d'un accident technologique. Elles font parties du Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour les entreprises classées SEVESO seuil haut.
- Dans la réglementation, les sirènes du RNA sont donc différentes des sirènes du PPI. Cependant, ne pouvons-nous pas les coupler de manière à augmenter le rayon d'audibilité des sirènes et augmenter ainsi l'efficacité de l'alerte ?
- Les plaquettes ont-elles bien été distribuées ? Des réunions publiques sont-elles nécessaires pour informer la population ?

- **Le DDRM** (Dossier Départemental des Risques Majeurs) : document de vulgarisation, établi au niveau départemental par le Préfet, destiné aux Maires et à leurs administrés, qui consigne les **informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs** du département.
- **Le porter à connaissance** : **déclinaison plus précise du DDRM** à l'échelle de la commune. Il est établi par les services déconcentrés de l'Etat et il est notifié par arrêté préfectoral au maire.
- **Le DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) : document rédigé par le Maire qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune. C'est une **adaptation locale du DDRM**.
- **Le PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) : Plan, rédigé par le Maire, qui vise à **préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence**.

COMMUNES	INONDATION	FEUX DE FORET	EBOULEMENT	EFFONDREMENT	PHÉNOMÈNES LITTORAUX	RETRAIT-GONFLEMENT	INDUSTRIEL	NUCLÉAIRE	RUPTURE DE BARRAGE	NOMBRE DE RISQUES
AMBARÈS-ET-LAGRAVE										3
AMBÈS										2
BASSENS										4
SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND										3
SAINT-VINCENT-DE-PAUL										3

- Est-ce que chaque commune de la Presqu'île a rédigé son DICRIM ?
- Qu'en est-il du risque sismique ?
  - ✓ Carte de la Presqu'île d'Ambès

## Cartes interactives



Source :  
<http://www.georisques.gouv.fr>

- Réflexion sur « comment se fait l'alerte sur la Presqu'île d'Ambès ? »
  - › Audibilité des sirènes
  - › Mise en relation / coupler les sirènes du RNA et des entreprises ?
  
- Etablir les conduites à tenir par acteur selon la chronologie d'une crise, en se basant sur le DDRM et le DICRIM ?
  - › Par acteurs : mairie, entreprise, citoyen
  - › Pour les 3 temps d'une crise : avant la crise, pendant la crise et après la crise
  - › Proposition d'un tableau

Aléa : <b>Crue (inondation)</b>			
Acteur	Avant la crise	Pendant la crise	Après la crise
Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rédige le DICRIM et le PCS de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Averti les citoyens de la crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Averti les citoyens de la fin de crise</li> </ul>
Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rédige son POI</li> <li>✓ Prévois des barrières de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se tiens informé de la situation et mets en place des barrières de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait l'inventaire des dommages</li> </ul>
Citoyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ S'informe sur le risque, sa fréquence, son importance, les lieux de refuge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se tiens informé de la situation et réalise les gestes essentiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chauffe dès que possible les pièces</li> <li>✓ Fait l'inventaire des dommages</li> </ul>

Aléa : <b>Industriel</b>			
Acteur	Avant la crise	Pendant la crise	Après la crise
Mairie			
Entreprise			
Citoyen			

- Qui souhaite participer à cette commission ?
- Qui peut se positionner comme leader ?